

Fantasmes pervers dans le rapt d'enfants de disparus en Argentine

Haydée Popper

DANS **LE DIVAN FAMILIAL** 2004/1 N° 12 , PAGES 119 À 134
ÉDITIONS **IN PRESS**

ISSN 1292-668X

ISBN 9782848350424

DOI 10.3917/difa.012.0119

Date de mise en ligne : 02/04/2012

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-le-divan-familial-2004-1-page-119?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour In Press.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.



Perspectives sociales et philosophiques

Fantasmes pervers dans le rapt d'enfants de disparus en Argentine

HAYDÉE POPPER-GURASSA

CERTAINS ÉVÉNEMENTS historico-politiques nous permettent d'explorer jusque dans leurs derniers retranchements nos concepts théoriques et cliniques car ceux-ci interrogent dans le réel les fondements limites et ultimes de l'espèce humaine et de son organisation intergénérationnelle. Nous évoquerons ici un chapitre relativement récent de l'histoire argentine (1976-1983) : la période du terrorisme d'État, et notamment les méthodes et agissements de l'appareil militaire et paramilitaire, à l'origine de la disparition systématique et « forcée » des personnes et de l'appropriation de leurs enfants. Cette période couvre un des épisodes les plus caractéristiques de ce siècle en ce qui concerne les effets de la haine et de la violence perverse sur la filiation.

Nous ne pouvons ici traiter de tous les cas de figure concernant les disparitions de ces personnes et le sort de leurs enfants nés ou à naître. Pour une partie des cas, les enfants ont disparu avec leurs parents. Pour une autre partie, ils ont été retrouvés chez des voisins, dans des foyers ou rendus à la famille. Plusieurs exemples montrent que les enfants étaient parfois « donnés » à des personnes non impliquées directement dans les enlèvements ou n'ayant pas eu connaissance de leur origine. Nous nous limiterons ici au cas de petits enfants enlevés lors d'une « séquestration-disparition » de leurs parents ainsi qu'à celui des bébés nés de jeunes femmes enceintes au moment de leur arrestation et ayant ensuite disparu. Dès leur naissance, des membres des forces militaires, policières ou des personnes apparentées se sont approprié des enfants pour les élever

comme s'ils étaient les leurs. Leur nombre est important et, bien que les événements ne permettent pas de le préciser, il s'élèverait à plusieurs centaines.

Nous essaierons d'analyser les conséquences sur la transmission intergénérationnelle d'une situation sociale et politique traumatique caractérisée par les agissements criminels d'un terrorisme d'État. L'occultation et le secret faisaient partie du plan répressif et cela non pas seulement pour échapper à une très théorique légalité. Le secret, tel que nous le décrirons ensuite, induisant des effets de terreur insaisissable, constituait simultanément un rempart pour les usurpateurs. Comment obtenir des données dans une pareille situation ? Leur recueil s'avère jusqu'à aujourd'hui très difficile.

Mes sources sont variées : les travaux des psychanalystes et sociologues argentins ayant en psychothérapie certains de ces enfants enlevés et restitués, le travail de certains journalistes et cinéastes, des « mémoires » d'étudiants argentins ayant fait partie directement de ce processus, des témoignages, des communications personnelles et des lettres d'amis.

Pour l'instant, une standardisation du recueil paraît ardue. Les informations apparaissent au fur et à mesure des possibilités d'ouverture historique, du travail d'élaboration de la culpabilité de la part des usurpateurs et de leurs associés parallèlement à l'élaboration de la souffrance de ceux qui en ont été les victimes. Celles-ci veulent également garder le secret de leurs rencontres, vu la médiatisation de leurs cas.

Comme pour le travail de mémoire sur la Shoah, une longue période d'élaboration s'ouvre devant nous.

L'appropriation des enfants

Les circonstances de l'appropriation de ces enfants constituent une double figure délictueuse : elles réunissent, dans un même mouvement, d'une part l'enlèvement et la disparition des personnes et d'autre part le vol d'enfant. Ces actes illégaux sont le point de départ d'un enchaînement pervers : au mépris de la loi des personnes sont privées de leur liberté et/ou de leur vie et leurs enfants sont privés de leur identité, de leur origine, de leur contexte familial ainsi que de leur histoire. Le caractère spécifique de ces enlèvements tient au secret maintenu sur leur avènement et au refus des autorités à prendre acte de leur perpétration. Si le mensonge et l'occultation d'actes personnels délictueux permettent de

laisser croire que l'individu tient encore, ne serait-ce qu'un peu, à une conscience morale, l'occultation systématique de la part de l'État de ses propres actes illicites ne fait que redoubler ses effets destructeurs. Il en résulte une violence « institutionnalisée » qui diffuse dans l'ensemble du corps social une situation de suspension de la garantie d'un ordre humain. Ce dérèglement généralisé et la terreur concomitante amènent à une soumission à la toute-puissance du plus fort.

Certaines déclarations de militaires de haut rang nous fournissent une idée du degré d'omnipotence et de forfanterie meurtrière caractéristiques de l'époque : « Tant que Videla gouverne, je tue » (Benjamin Luciano Menéndez, général de l'armée), « Nous commencerons par tuer tous les subversifs, après leurs collaborateurs, ensuite les sympathisants, puis nous continuerons par les indifférents et finalement les timides » (Ibérico Saint Jean, général de l'armée).

Cette dernière phrase nous rappelle bien entendu celle, fameuse, de Bertolt Brecht, avertissant des dangers du silence face aux forfaits et crimes nazis. Diverses lois (« de l'obéissance due », « du point final », « de l'oubli ») ont conforté, en Argentine, cette impunité pendant presque trente ans, malgré quelques procès retentissants. L'illégalité de cette appropriation se complète par la conscience claire, tout au long de la chaîne des intermédiaires, de l'origine de ces enfants et des circonstances dans lesquelles ils avaient été volés.

Quels fantasmes à l'œuvre ?

Enlever ces enfants et les élever comme les siens comportaient deux conditions : la transgression de la loi autant qu'un défi conscient de celle-ci, défi qui prend toutes les caractéristiques d'une jouissance perverse. Il nous semble que ce jeu provocateur entre le pouvoir et la mort offrant la jouissance de la prise de possession d'un être vivant présuppose des mécanismes très puissants de déni, de clivage et d'envie comme appropriation de la créativité vitale. Ils sont à l'œuvre dès le début et marquent de façon indélébile les relations que l'enfant « enlevé » aura avec ses ravisseurs.

Peut-on interpréter l'appropriation des enfants comme des actes relevant d'un butin de guerre, comme l'ont soutenu divers organismes, tels que l'association des Grands-mères de la Place de Mai ? Cette dimension est parfaitement vraisemblable, d'autant plus que les enlèvements étaient en général accompagnés du pillage complet des maisons.

Est-il possible de les interpréter comme un châtiment supplémentaire, qui s'exercerait au-delà de la vie des parents¹ ? L'hypothèse paraît se justifier. Le désir pervers à la base de la séquestration d'enfants et de leur appropriation par les « bourreaux » viserait à continuer à faire mal aux victimes, même déjà mortes. L'enfant n'est alors pas considéré en tant que sujet, il est objectivé en tant que représentant du disparu-assassiné et son affiliation/réaffiliation contrainte et passée sous silence continue « à faire souffrir le disparu ». Comme si le réel du disparu assassiné ne comptait pas et l'on devait continuer à essayer de l'atteindre au travers de ses descendants.

Ainsi et au-delà des parents eux-mêmes, les rapteurs visaient leurs familles et ce pour les sanctionner « puisqu'elles sont responsables des actions et des idées qui ont provoqué la détention-disparition des leurs enfants et de leurs petits enfants² ».

Il semble bien que l'objectif principal ait été de briser la chaîne intergénérationnelle, biologique, sociale et idéologique pour empêcher que la continuité filiative devienne un danger physique et civil pour le projet institutionnel des militaires. Cet objectif contient plusieurs implications d'une importance majeure.

D'une part, il nie le statut généalogique de l'enfant, celui qui permet d'occuper une place dans la transmission, fondée sur un ordre légal établi et non pas sur une transgression criminelle qui généralise l'arbitraire. Cette place reconnue dans la chaîne de générations assurait à l'enfant l'appartenance à un ordre humain porteur et acteur de la légalité humaine et sociale et la différenciation des générations et des individus. Simultanément, elle assure la continuité des liens sociaux³.

D'autre part, cette négation se fonde sur l'opération d'un fantasme omnipotent messianique qui se déroule sur deux temps : tout d'abord sur un mode inversé visant la possibilité de « désengendrer », de nier, d'effacer, de gommer voire de supprimer les actes créateurs, les fantasmes et les désirs parentaux ainsi que toute la trame matricielle identifiante et fondatrice et ensuite d'en imposer un nouveau, le fantasme messianique en tant que tel, direct, incontestablement basé sur le mensonge et l'imposture, qui permettrait de « reconstruire » la filiation de ces enfants.

-
1. Cf. « *Memoria de lo impensable* », M.-P. Chevanche Bertin, Livre des Grands-mères de la Place de Mai : Restitution de ninos, 1997, Eudeba, Buenos Aires.
 2. Cf. Rapport du CELS : Centro de Estudios Legales y Sociales.
 3. Cf. Pierre Legendre « L'inestimable objet de la transmission ».

Ce fantasme de « désengendrement » appartient non pas à l'enfant, mais à ceux qui le détiennent. En créant de toutes pièces une nouvelle descendance, ils effectuent en même temps une rupture de filiation vis-à-vis de leur propre chaîne généalogique. Agissant ainsi, ils accomplissent un fantasme quasi délirant d'auto-engendrement non pas de l'individu mais de la famille et de la lignée. Cette mutation, imaginaire, se fonde sur le statut particulier de cet enfant, celui d'un objet destiné à combler un manque effrayant et non symbolisé, enclavé dans la haine et encadré par le négatif.

L'appropriation s'effectuait sur deux modes principaux. Soit l'enfant était pris au gré des séquestrations, devenant soudainement un « cadeau-surprise » pour des gens en mal d'enfant, soit il était attendu, certains secteurs militaires – particulièrement la marine – étant au courant du prochain accouchement des jeunes femmes constituaient même des listes d'attente !

Fantasmes et réalité

Nous retrouvons ici, accomplis dans la réalité, plusieurs fantasmes qui guettent de façon caractéristique les familles qui adoptent un enfant : le fantasme de « parenticide » et le fantasme de vol d'enfant.

Ces fantasmes correspondent à une scène interne où l'impuissance infantile et l'angoisse de castration prennent une telle dimension que le désir d'un enfant imaginaire s'accompagne du meurtre de ses parents et ceci pour s'assurer que cet enfant restera bien le leur et que leurs parents ne se les réapproprient pas, ne les incorporent pas. Bien entendu ce processus s'accompagne d'un sentiment de culpabilité intense chez les parents adoptants qui nécessite en général un long travail de questionnement.

Dans les adoptions véritables les conditions de transmission sont, en principe, suffisamment élaborables par l'enfant et par les parents, à la différence des cas présents. Ici les sentiments de culpabilité sont niés tout autant que les crimes commis. L'angoisse de castration liée à l'impuissance réelle à avoir un enfant trouve sa solution « opératoire » dans le meurtre réel des parents et dans le vol réel de l'enfant, qui devient – par son appropriation – un objet fétiche destiné à nier et combler la question inélaborable de la castration.

Lorsque certains de ces enfants ont été retrouvés, leurs parents-usurpateurs ont violemment refusé de les rendre. Bien que contraints de reconnaître les faits, au travers d'un discours affectif et même passionnel, ils

dévoilaient à quel point ces enfants étaient inscrits au cœur de leur structure pathologique. Certains d'entre eux ont échappé à la justice en se réfugiant dans un autre pays, abandonnant tout sur place.

Selon F. Ulloa, l'acte d'usurpation est une alternative d'addiction perverse qui suppose chez les usurpateurs l'existence d'une pathologie. L'enfant « coincé » fonctionne comme un objet substitutif de ce qui a été originairement absent. Du fait de sa seule identité d'objet de substitution il n'est pas reconnu ni dans sa véritable identité ni dans son histoire. La relation devient tyrannique entre l'enfant et l'usurpateur qui ne peut pas renoncer.

L'origine de cette pathologie se trouve dans ce que Ulloa nomme le « manque de ressources de tendresse ». Le sujet se trouve contraint à élaborer la perte de ce qu'il n'a pas eu. L'évolution habituelle de ce processus, lorsque le manque est trop important, devient une tendance à organiser des liens substitutifs à modalité d'addiction perverse. Le deuil de l'inexistant – sans solution – dévie vers une alternative de remplacement de l'inexistant. L'objet de substitution ne peut être reconnu comme originel, d'une part parce qu'il ne l'est pas et d'autre part, parce qu'il se réfère à un objet qui, bien que nécessaire, a été absent. La fonction de cette relation perverse est de maintenir à distance ce deuil si difficile.

Si la carence est encore plus importante, le sujet est incapable d'établir une relation de « contradiction » avec la souffrance, la violence et l'injustice. Il les enclavera en lui-même dans un retournement de but et exhibera une disposition aux alternatives addictives et à une perversion sadique, où la violence sera exercée par elle-même dans un dérapage sans fin.

Au-delà de son caractère substitutif, l'origine de cet objet est fondée sur l'absence niée, le négatif et la paradoxalité. L'œuvre de la pulsion de mort se déploie sous un masque pervers, faisant apparaître le meurtre des parents comme une « disparition ».

Des fantasmes encore plus archaïques

Une liste d'attente de nouveau-nés apparue dans un centre de détention de la marine révèle la présence d'autres fantasmes, encore plus archaïques, notamment un fantasme primitif de voler des contenus du corps de la mère, sous la forme d'un arrachement du nouveau-né du ventre de la mère, dans un contexte de violence corporelle et affective réelle exercée sur celle-ci. Les contenus de la mère possèdent une double valence affec-

tive : l'idéalisation et la dévalorisation péjorative ou fécalisante. Quel est le destin que le clivage promet à ces affects dans la situation que nous décrivons ?

Au parenticide réel s'associe le meurtre de la fonction parentale, dans toutes ses dimensions. L'enfant est l'objet d'une filiation narcissique, installé dans le vide créé par le déni de la castration. Il lui est assigné une place dont il lui est interdit de sortir, sous peine de bouleverser tout le système de clivage emprisonnant qui l'a institué comme fétiche. En l'absence des conditions nécessaires et suffisantes à une filiation subjective et légale, les relations fondées sur le mensonge, la manipulation et les secrets risquent fortement de paralyser le développement et les acquis de ces enfants et d'entraver l'acceptation de leur singularité.

L'incidence traumatique de tous ces événements sur l'enfant est certaine, même si la trace laissée est variable et dépend du degré de structuration psychique atteint. Quelles en sont les marques dans l'appareil psychique ? Des mécanismes de défense primitifs de survie vont se mettre en place : processus de déni, de clivage et de désaveu jouent le rôle de pare-excitation contre les effets de cette violence meurtrière et perverse. Toujours est-il que chaque individu élabore diversement cette situation traumatique.

Un cas d'enfant restitué

Nous développerons ici le cas d'une petite fille séquestrée avec sa mère à l'âge de 23 mois. Cette femme compte depuis parmi les personnes disparues et jamais retrouvées. Il s'agit du cas de la première restitution judiciaire d'un enfant enlevé par un membre de l'appareil de terrorisme d'État basée sur des preuves de compatibilité sanguine. La grand-mère maternelle, appartenant à l'association « Abuelas de Plaza de Mayo », réussit à repérer la fillette en 1980, mais ne put réclamer sa restitution qu'en 1983, au moment du rétablissement de l'état de droit.

Lorsque la fillette eut 8 ans, et ce après plusieurs procédures judiciaires, la justice décida d'accorder sa garde à la famille d'origine. Cependant jusqu'en 1988 elle n'eut pas de papiers d'identité correspondant à son véritable nom. La petite fille eut toujours deux ans de retard dans sa scolarité, en raison de son inscription comme nouveau-né au moment de son enlèvement. Fait marquant, les analyses osseuses faites ultérieurement mirent en lumière un retard de croissance de deux ans, donc un développement correspondant à l'âge donné par les parents-usurpateurs.

Des entretiens ont été mis en place en 1985 et une analyste lui proposa un espace personnel avec des entretiens ouverts sur le mode des entretiens préliminaires. L'enfant joua, dessina, proposa des jeux psychodramatiques. Elle amena en séance une Barbie qui s'était cassée et commenta : « On ne va jamais pouvoir la réparer. » Sa tante lui avait promis une nouvelle Barbie mais elle insista en disant que celle-là ne pourrait pas être réparée : « Elle est perdue. » À l'interrogation de l'analyste l'enfant répondit avec un jeu-histoire de marionnettes d'une famille avec un coq, une poule et des poussins ; un petit poussin (fille), qui va se promener avec ses frères et sa mère, s'égare, puis trouve une maison où il y a des personnes adultes qui l'invitent à y entrer. Mais elle oublie de rentrer chez elle. Sa famille la recherche mais ne la trouve pas. Longtemps après elle réalise qu'elle est dans une maison qui n'était pas la sienne et décida alors de rentrer, ce qu'elle réussit après maints avatars. Le père coq, très fâché, la gronde puis lui pardonne et lui permet d'aller jouer avec ses frères. Cette histoire a occupé beaucoup de séances : l'enfant indiquait à l'analyste : « Perds-toi et comme ça je te chercherai ». Lorsqu'on lui demanda si elle s'était égarée toute seule, elle eut un moment d'angoisse et dit : « J'étais petite » puis se fâcha et déclara que c'était parce qu'elle était petite et que ses parents ne pouvaient pas l'aider parce qu'ils avaient disparu.

Par la suite, la fillette se demanda pourquoi on lui avait menti (ses parents-usurpateurs) : « On aurait mieux fait de me dire que j'avais été adoptée. » Cette affirmation s'accompagne d'un souvenir. Lorsqu'elle demandait à voir son linge de bébé on le lui refusait en disant qu'on l'avait donné à des enfants pauvres et « qu'elle ne devait pas être égoïste ».

Un autre souvenir : lorsqu'elle appelait celle qu'elle croyait être sa mère, sa sœur se moquait d'elle en disant : « ta mère, ta mère ! » ce à quoi elle répondait « pourquoi tu me dis ça si c'est aussi ta mère ? » Sa sœur la regardait en riant et ne répondait pas.

Au cours des séances ultérieures, jouant aux *squiggles* avec son analyste, l'enfant raconta qu'avant d'avoir été restituée elle allait voir une psychiatre, avec qui elle jouait également aux *squiggles*. Celle-ci lui disait que la dame qui la cherchait mentait. De la même manière, ses parents ravisseurs lui disaient qu'une dame folle voulait se faire passer pour sa grand-mère dans le but de l'enlever. Associant dans le jeu elle demande : « Jouons (aux *squiggles*), il faut que je les fasse autrement. »

Après une interruption pour vacances, l'enfant appelle son analyste en pleurant : « Je suis allée à ton cabinet et tu n'étais pas là. » L'analyste

lui fit remarquer qu'elle s'était trompée de date mais cela n'arrêta pas les pleurs : « Si j'y suis allée, pourquoi tu n'étais pas là ! » À ce sujet, l'enfant se rappelle que pendant les vacances, en entrant dans un parc avec une amie et ses grands-mères, elle commença à parler comme un bébé. On lui demanda ce qui lui arrivait. Il s'avéra que ce parc était le lieu où elle avait été arrêtée.

Au cours d'une autre séance, l'enfant dit en dessinant : « Le printemps est passé, arrive l'hiver, 9 mois passent et l'hiver arrive et 9 mois passent et l'été arrive. » Questionnée par son analyste, elle-même très surprise par son propre discours, elle évoque deux grossesses, la double inscription de sa naissance et le changement d'âge.

Fait intéressant, la fillette avait été très insistante et avait réussi à garder son vrai prénom après son enlèvement. Cette évocation ouvrit une étape dans l'analyse liée à son nom. Elle décida de réclamer ses papiers d'identité légaux, ce qui surprit le juge. À la suite de cette procédure, elle décida d'arrêter les séances et demanda à son analyste sa carte professionnelle. Elle devint assez autonome. Quelques mois plus tard elle rappela son analyste et lui raconta une scène : le père-usurpateur l'attendait devant sa maison et l'avait appelée. La fillette avait réagi en s'enfuyant et tout en se retournant lui avait tiré la langue. Par la suite elle demanda au juge d'intervenir pour qu'on ne l'ennuie plus de la sorte. Ce à quoi le juge répondit qu'elle devait « se débrouiller » toute seule, « c'est comme ça la vie !⁴ »

D'autres hypothèses

Plusieurs auteurs du livre des Grands-mères affirment que les enfants sont l'objet d'une injonction paradoxale : « Tu dois être et ne pas être. Tu ne seras pas ce qui t'a fait naître (objet du désir des parents), mais tu seras ce que moi je veux que tu sois (dans mes valeurs messianiques qui incluent la mort de tes parents)⁵. »

De même, nous pouvons nous interroger sur le processus de construction de la scène originaire. Comment « reconstruire-inventer » si elle est

-
4. Nous ne ferons pas le commentaire de ce cas, très parlant, déjà commenté par des analystes argentins : D. Aksman, A. Breglia, S. De Luca, E. Diaz, A. Lo Giudice, A. Marchesini, M. Rodriguez, A. Romay, I. Ramirez, C. Schor – Landman, I. Sotelo, H. Vacarezza. Responsables : C. Gerberoff, D. Riquelme.
 5. *Ninos secuestrados en Argentina : Metodologia de una restitution*, E.T. de Bianchedi, M. Bianchedi, J. Braun, M.L. Pelento, J. Puget, *op. cit.*

inexistante ou plutôt obturée par les usurpateurs, pour qui le désir d'enfant a été remplacé par le meurtre des parents et le vol – appropriation de l'enfant ? Toute interrogation sur le mythe des origines confronte l'enfant au silence ou au mensonge qui couvre le crime provoquant l'inhibition de la pulsion épistémophilique : il est interdit de penser.

Qu'en sera-t-il de la conflictualité nécessaire au développement psychique lorsque l'attaque de la pensée prend de telles proportions ? Certains des enfants retrouvés refusent de voir la famille d'origine, se soumettant ainsi au déni-mensonge des usurpateurs, dans un effort désespéré pour fuir la souffrance psychique. D'autres enfants manifesteraient des symptômes de suradaptation ou de faux self, d'inhibition et en tout cas de fragilité moïque, suite aux effets de leur investissement à double valeur affective : idéalisée et péjorative-fécalisée, réalisé sous l'empire de leurs ravisseurs.

Les déclarations postérieures des forces armées, lorsque les recherches des Grands-mères commencèrent à aboutir, ont légitimé ces usurpations d'enfants.

Charité, rationalisation et déni

Le général Camps a déclaré qu'il n'avait pas, *personnellement*, enlevé d'enfants, il considérait cependant justifié de céder ces enfants à des familles qui pourraient les élever « correctement », c'est-à-dire « loin des familles d'origine », qui avaient engendré des « subversifs » et qui, par leur situation actuelle d'effervescence et de deuil, seraient nocives pour les enfants. La valence idéalisée fonctionne ici en tant que lien de purification des enfants par rapport à leur origine.

Ces propos, rappelant constamment le sens de la charité et de la bienfaisance, ont été repris par d'autres acteurs de la société argentine, notamment quelques médias. Ainsi, sous des aspects réparateurs – recueillir un enfant soi-disant « abandonné », le protéger et l'élever, le soustraire à l'influence néfaste de sa famille d'origine, à son destin tragique – s'accomplit la négation du meurtre des parents.

Cependant, couve toujours une suspicion sur leur potentiel de transmission génétique, héritage de la valence péjorative des origines, qu'il faut traiter avec une éducation sur mesure, renforcée par un projet « correcteur » et même rédempteur du péché originel. Comment ces enfants pourraient-ils construire une base narcissique stable, quand s'exercent sur eux des projections si clivées ?

Une problématique individuelle et sociale

L'usurpation et la demande de restitution de ces enfants représentent à la fois un problème individuel et familial et une problématique de forte dimension politique. L'ampleur et les proportions prises par ces appropriations ne sont devenues possibles que dans un climat social et institutionnel particulier, caractérisé par l'usurpation du pouvoir politique et le règne d'une violence mortifère. Dans ce contexte-là, les actions engagées par les Grands-mères de la Place de Mai constituent des démarches individuelles autant que groupales, touchant la famille et la transmission de la lignée. Ces actions impliquent également un procès à la cité, visant la reconnaissance de ce qui a été perpétré : la rupture de l'organisation des liens sociaux, garants de la condition humaine. Cet ordre fondamental a été détruit par les forces armées, devenues structure d'attaque interne de la société, amenant les Grands-mères à élargir leur combat vers une confrontation avec le pouvoir militaire.

Leur démarche, développée avec une ténacité sans pareille, leur confère un rôle particulier dans la société argentine : semblable à celui d'Antigone réclamant une sépulture pour leurs enfants et la restitution pour leurs petits-enfants. Ce rappel concerne la société argentine et prend en même temps une dimension internationale.

Le noyau central de la bataille des Grands-mères vise principalement l'usurpation de l'identité des enfants et la restitution de ceux-ci. Leur demande se fonde sur l'identité propre des enfants, sur leur inscription dans la lignée, dans ses origines, donc sur le vol qui *leur* a été fait. Il s'agit d'une forme revendicative qui compte sur le travail d'interrogation que chaque individu réalise sur son identité propre ainsi que sur la capacité mobilisatrice « sociale » à faire émerger ces questionnements.

L'Argentine a été et est encore traversée par une importante mobilisation sociale autour de ce thème, incitée et stimulée par les Grands-mères. Leur place dans la société est extrêmement importante : elles ont même créé une université. De temps en temps, la ville est placardée par des panneaux qui demandent à des jeunes gens de s'interroger sur leur véritable identité. De nombreux jeunes gens ont demandé et demandent encore à effectuer des analyses sanguines afin de rechercher leur identité génétique et de vérifier s'ils sont des enfants de disparus.

Quelles sont les motivations qui poussent ces jeunes gens à chercher leur identité ? Nous ne pouvons pas exclure la perception consciente ou inconsciente de secrets qui « suintent » dans la famille, ainsi que la conflic-

tualité latente ou exprimée dans celle-ci et qui mènent à une quête d'identité ou encore le fantasme d'un roman familial qui leur permettrait de penser qu'ils n'ont pas été abandonnés.

Le travail de questionnement et révélation des origines, individuelles autant que sociales, est inlassablement poursuivi : il interroge l'ensemble de la société, dans sa fonction de témoin sur ce qui a eu lieu et dans ce qu'elle est, c'est-à-dire une société associant une population autochtone d'amérindien et d'espagnol mêlée à une immigration très forte et très diverse. Il interroge aussi sa participation aux événements des trente dernières années. L'identité de ces enfants apparaît donc comme le pivot d'un questionnement de fond de l'ensemble de la société argentine.

Effets sur les enfants

Si concernant les usurpateurs nous repérons des attaques portant sur la filiation qui expriment et réalisent des fantasmes pervers en lien avec le déni de la castration et des scènes archaïques destructrices, concernant les enfants nous pouvons craindre les effets de l'emprisonnement pervers qui risque d'aboutir à une absence de subjectivation, à une carence d'activité fantasmatique et à une inhibition de la pulsion épistémophilique empêchant un développement épanoui. Les conditions de leur évolution, sous le seing de l'acte et de l'emprise, évoquent des obstacles importants qui s'opposeraient au processus de symbolisation.

Quelles peuvent être les conséquences pour ces enfants – maintenant jeunes gens ou adultes – de la découverte de la vérité ? Ce thème est trop complexe et nous ne disposons encore que de peu d'éléments pour l'aborder. Cependant, personne ne peut nier le caractère traumatique de cette révélation nécessaire de la vérité. Si elle peut apporter un soulagement par la « remise en place » d'un puzzle et la libération d'un emprisonnement pervers, elle peut aussi provoquer un véritable déchirement, auquel nombre d'enfants retrouvés n'ont pas pu ou pas voulu faire face : rencontrer la famille d'origine étant trop douloureux. Dans d'autres cas, les relations se sont reconstituées, de façon permanente ou intermittente. Dans quelques cas encore, les demandes de restitution ont abouti à la création d'un lien privilégié avec une instance intermédiaire : le juge, représentant de la loi. Comme on peut le constater, les destins sont divers et les voies d'élaboration du trauma empruntent des cheminements différents. Nous nous proposons de les interroger, à l'avenir, à la lumière d'hypothèses de travail plus affinées et d'un matériel plus étoffé.

Bibliographie

- Abuelas de Plaza de Mayo (1997). *Restitucion de niños*, Eudeba, Buenos Aires.
- Bermann S., L. Edelman, D. Kordon, J. Müller-Hohagen, E. Pavlovsky, H. Stoffels, M. Viñar (1994). *Efectos sociales de la represion politica*, Goethe-Institut, Buenos Aires.
- Boss Jean-François. *L'Archipel des disparus*, INRP, [www. INRP. fr/philo](http://www.INRP.fr/philo).
- Chevance Bertin Marie-Pascale, Mémoire de l'impensable, in *Psychanalystes*, n° 25, 1985, Paris, p. 55-72.
- Collectif d'analystes argentins : D. Aksman, A. Breglia, S. De Luca, E. Díaz, A. Lo Giudice, A. Marchesini, M. Rodríguez, A. Romay, I. Ramírez, C. Schor – Landman, I. Sotelo, H. Vacarezza, Responsables : C. Gerberoff, D. Riquelme. « Restitucion-Apropiacion-Filiacion. Desplazando los limites del discurso ».
- Daubigny Corinne *et al.* (1997). « Adoption et origines », in *Le Coq-Héron*, n° 148, Paris.
- Lo Giudice A. (2002). Psicoanálisis Aplicado : « Una terapéutica que no es como las demás, Buenos Aires.
- Gomez Mango E. (1987). La parole menacée, in *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, vol. 51, n° 3, p. 899-914.
- Gomez Mango E. 1992. La Place des Mères, in *Revue Française de Psychanalyse*, n° 45, p. 7-15.
- Nosiglia J., Botín de guerra, *édition conjointe de l'Université de La Plata, de l'Université de Quilmes, Abuelas de Plaza de Mayo et Pagin*.
- Osorio Elsa, *Luz ou le temps sauvage*, Métailié, Paris, 2002.
- Stirnerman S. (2001). *Pardon et justice en Argentine*, DEA de Sociologie politique et économique. Université Paris-X.
- Waintrater R., Le pacte testimonial, une idéologie qui fait lien ?, in *Revue française de Psychanalyse*, tome LXIV, 2000.



RÉSUMÉ

« Fantômes pervers dans le rapt d'enfants de disparus en Argentine. » Les fantômes pervers sous-jacents aux rapt d'enfants de disparus en Argentine sont variés dans leur degré de régression. Ils se trouvent soutenus par d'intenses mécanismes défensifs de clivage, déni et désaveu, afin de nier la mort, le crime et la castration. L'auteur examine plusieurs hypothèses et les conséquences individuelles et collectives sur les liens de filiation et la construction du sujet.

MOTS CLÉS

Rapt d'enfants — Perversion — Secret — Filiation.

SUMMARY

«The perverse fantasies in the kidnapping of disappeared people's children in Argentine.» The perverse fantasies underlying the kidnapping of disappeared people's children in Argentina according to their degree of regression. They are supported by very strong defensive mechanisms of splitting, denial and disavowal to deny death, crime and castration. The author makes several hypotheses regarding the individual and collective consequences on filiation links and the construction of the individual.

KEY WORDS

Child kidnapping — Perversion — Secret — Filiation.

RESUMEN

«Fantasías perversas en el raptó de niños de desaparecidos en Argentina.» Los fantasmas perversos subyacentes a los raptos de niños de desaparecidos en Argentina son variados en su grado de regresión. Están sostenidos por intensos mecanismos defensivos de clivaje, negación y renegación, con el fin de negar la muerte, el crimen y la castración. El autor examina varias hipótesis y las consecuencias individuales y colectivas sobre los lazos de filiación y la construcción del sujeto.

PALABRAS CLAVE

Rapto de niños — Perversion — Secreto — Filiación.



HAYDÉE POPPER-GURASSA
psychanalyste, thérapeute familiale
2, rue des Lyonnais
75005 Paris